

Remises de majorations — 620 cotisants en non-recours

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Grille lue dans 1 940 décisions, essai sur 80 courriers · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. *Une remise de majorations est l'abandon de tout ou partie des majorations de retard : elle se demande, elle ne s'obtient pas d'office. C'est pourquoi elle passe à côté de ceux qui n'en connaissent pas l'existence.*

La grille, telle qu'elle se lit dans vos décisions

Élément	Ce qu'il pèse dans les décisions rendues
Déclarations à jour au moment de la demande	Présent dans la quasi-totalité des accords
Dette soldée ou échéancier tenu	Second élément le plus discriminant
Absence d'incident sur les deux années précédentes	Sépare nettement accords et refus
Montant des majorations rapporté à la dette	Module l'étendue de la remise

Élément	Ce qu'il pèse dans les décisions rendues
Ensemble des quatre	Explique 91 % des 1 940 décisions des trois dernières années

Cette grille n'est pas inventée : c'est la vôtre, telle qu'elle se lit dans vos décisions, et personne n'avait eu le temps de l'écrire. **Les 9 situations sur 1 940 où deux décisions différentes ont été rendues sur des cas voisins sont documentées** — c'est ce qui permet de trancher la dixième en connaissance de cause.

Le non-recours mesuré

Constat	Volume
Cotisants remplissant les quatre conditions sans avoir jamais demandé	620
Courriers d'information écrits	620
Envoyés en essai	80
Demandes déposées à la suite	63
Remises accordées par la commission	58
Dossiers orientés vers l'accompagnement	5

Ce que porte le courrier d'information

Rubrique	Contenu
Ce qu'est une remise	Trois phrases, sans terme d'administration
Les conditions	Les quatre éléments, en clair
Ce que le courrier n'accorde pas	Il informe d'un droit ; la décision appartient à la commission
Le formulaire et le délai	Lien direct, et le numéro du service

Le déploiement proposé

LINDBERGH FORMATION — société par actions simplifiée au capital de 250 000 € · Siège social : 16 rue de Maille, 93200 Montlhéry, France · RCS Evry 817 946 114 · SIRET 817 946 114 00029 · TVA FR 60 817 946 114 · Marque « Blue Lemon Agent » · Déclaration d'activité n° 119 108 635 91 (préfet d'Île-de-France — cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) · Certifié Qualiopi n° 03896 au titre de la catégorie « actions de formation » · contact@bluelemonagent.ai · dpo@bluelemonagent.ai · Hébergement en France.

Vague	Volume	Effet attendu sur la commission
Essai	80	Réalisé — 63 demandes
Deux vagues à un mois d'intervalle	270 puis 270	Environ 200 demandes de plus sur le trimestre
Instruction de ces demandes	—	8 minutes au lieu de 40, les quatre éléments déjà renseignés : absorbées sans séance supplémentaire

58 entreprises qui avaient droit à quelque chose et ne le savaient pas l'ont obtenu. L'égalité de traitement cesse de dépendre de ce qu'un dirigeant sait de l'administration : c'est le gain le plus difficile à chiffrer, et le plus facile à défendre.

À fixer par le service

Volume maximal de courriers d'information par mois : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.